

Vieillir : la plus grande peur des Chiliens

Avec une espérance de vie à la naissance de 79,5 ans environ selon la Banque Mondiale et l’OMS, vieillir au Chili est un futur qui inquiète de plus en plus les Chiliens en raison des faibles pensions auxquelles ils peuvent prétendre. Cette situation est devenue l’une des questions les plus débattues de ces dernières années.

Le système de retraite chilien, créé en 1982 par José Manuel Piñera — frère du président — repose sur la capitalisation individuelle : chaque travailleur est inscrit sur les registres des administrateurs de fonds de pension (AFP) de manière obligatoire (10 % du revenu imposable, avec un plafond ajusté chaque année), mais également de manière volontaire. L’argent est enregistré dans un compte de capitalisation individuel, qui augmente en fonction des contributions du bénéficiaire et de la rentabilité obtenue grâce au placement de ses fonds⁴⁷.

Cependant le système est malmené et n’a pas été en mesure de fournir des retraites décentes, en plus de contribuer à la concentration de la richesse et à l’inégalité des revenus. En effet, chaque personne « épargne » dans les AFP en fonction de son salaire et, par conséquent, le montant de la retraite qu’elle reçoit correspond à ce qu’il « a réussi » à épargner. Au moment de sa création, il était prévu que les personnes puissent partir en retraite avec un montant correspondant au 100 % de leur salaire en 2020. Mais 80 % des Chiliens bénéficient actuellement d’une retraite inférieure au salaire minimum, ce qui n’est pas suffisant pour couvrir le coût élevé de la vie dans le pays⁴⁸.

Les difficultés auxquelles doivent faire face les personnes âgées ont déclenché un taux de suicide important : le Chili est le deuxième pays de l’OCDE dont le taux de suicide a le plus augmenté au cours des quinze dernières années. Les personnes âgées de plus de 80 ans ont le taux de suicide le plus élevé du pays, avec 17,7 suicides pour 100 000 habitants, suivies des personnes âgées de 70 à 79 ans avec un taux de 15,4. Plus d’un million de Chiliens souffrent d’anxiété et 850 000 souffrent de dépression, selon l’ONG *Mente Sana*⁴⁹. Selon son directeur Francisco Flores, le pays est pris dans un « cercle vicieux » : d’une part des indicateurs élevés de vulnérabilité en matière de santé mentale, d’autre part des politiques publiques précaires. Il n’y a pas encore de loi sur la santé mentale et les dépenses publiques en santé mentale sont de 2,1 % environ malgré les revendications pour les augmenter⁵